



Langues vivantes : **Non au bac maison !** **Pour des épreuves nationales** **et terminales !**

Les profs de langue se souviendront longtemps du bac 2013 ! Nouvelles épreuves orales en CCF, sans rémunération et souvent en dehors des heures de cours, surcharge de travail écrasante, chaque équipe devant confectionner ses propres supports, refus des IPR de constituer des banques de sujets, absence d'annales zéros pour les épreuves écrites... En faisant le choix de poursuivre la réforme Châtel des lycées, d'appliquer les nouvelles modalités d'évaluation décidées par le gouvernement précédent malgré le rejet massif des collègues, le ministère montre, pour qui en doutait encore, le vrai visage de sa politique.

CCF = BAC MAISON !

Après les TPE, l'EPS, les sciences expérimentales, les LV, ... À QUI LE TOUR ?

En portant à 50 % la part de contrôle local en langue vivante dans la plupart des séries, le dynamitage du baccalauréat comme diplôme national se poursuit. Toutes les disciplines sont dans le viseur. A terme, l'objectif est clair : liquider les diplômes nationaux au profit de certifications individuelles qui remettent en cause les conventions collectives fondées sur les diplômes nationaux, au profit d'une négociation individuelle avec les employeurs à partir d'un kit de compétences personnalisées. Pour les élèves, c'est une importante mise en cause de l'égalité devant les conditions de l'examen puisque l'anonymat des élèves n'est même plus respecté, les enseignants de la classe ou de l'établissement étant chargés d'examiner leurs élèves. Pour les enseignants, c'est une surcharge de travail et la porte ouverte à toutes les pressions pour doper les résultats à l'examen dans un contexte de concurrence organisée entre établissements.



PAS QUESTION DE PASSER UNE AUTRE ANNÉE COMME CELLE-CI !

- Pour l'abandon pour la session 2014, des modalités 2013 des épreuves orales
- Pour le retour à des épreuves nationales et terminales dans toutes les séries
- Pour des horaires de 3h minimum par classe

Mobilisons-nous tous ensemble et retrouvons-nous ce mercredi 5 juin en conseil syndical et au rassemblement devant le rectorat !

MERCREDI 5 JUIN 2013

CONSEIL SYNDICAL

9H30 - 13H

au lycée Montebello – LILLE

La participation à ce conseil syndical est de droit pour tous les personnels intéressés, en collège ou en lycée.

Il suffit de faire une demande de convocation au SNES de Lille : s3lil@snes.edu

RASSEMBLEMENT

14H

DEVANT LE RECTORAT

PÉTITION INTERSYNDICALE

(CGT Educ'action, SNES-FSU et SUD Education)

Langues vivantes au bac : des épreuves nationales terminales !

<http://www.lv-bac-urgence.net>